



FORMULAIRE D'AUTO-ÉVALUATION des ENTREPRISES (industrie, artisanat, commerce, établissement public, service, association, etc.)

Protection de l'air et protection contre le bruit

De manière générale, les activités industrielles, artisanales ou commerciales ne doivent pas être à l'origine de :
Gênes sonores ou olfactives pour le voisinage
Émissions excessives de polluants atmosphériques

Ce formulaire est à remplir lisiblement par le requérant (détenteur ou exploitant de l'entreprise) ou son mandataire et à joindre à la demande en autorisation de construire auprès de l'Office des autorisations de construire (OAC).

	Le projet répond-il à une ou plusieurs des caractéristiques suivantes ?	Êtes-vous concernés ?	
1	Travail du bois, métal, pierre	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
2	Salle de fitness	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
3	École de musique ou de danse	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
4	Centre commercial / supermarché	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
5	Ventilation / climatisation	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
6	Autre activité ou installation source de bruits intérieurs ou extérieurs	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
7	Établissement public (café, restaurant, bar, discothèque, salle de spectacle)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
8	Garage / carrosserie / station-service / station de lavage Maintenance de véhicules, bateaux, aéronefs	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
9	Production alimentaire (boulangerie, chocolaterie, traiteur)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
10	Traitement de déchets	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
11	Fumoir	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
12	Élevage (porcins, bovins, volailles,...)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
13	Onglerie	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
14	Groupe(s) électrogène(s) de secours	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
15	Nettoyage de pièces / galvanoplastie	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
16	Autre activité ou installation source d'odeurs ou de fumées	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
17	Nettoyage chimique de textile (blanchisserie, nettoyage à sec)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
18	Installations professionnelles de production de chaleur (fumoir de charcuterie, four de boulangerie, serre, four de peinture ...)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
19	Centrales thermiques industrielles (pour processus de nature industrielle - puissance calorifique > à 1 MW par chaudière)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Vous avez répondu au moins 1 fois oui, cochez cette case



Bases légales : loi fédérale sur la protection de l'environnement (RS 814.01), loi d'application de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (RSG K 1 70, LaLPE), règlement sur la protection de l'air (K 1 70.08), règlement sur la protection contre le bruit et les vibrations (K 1 70.10), règlement d'application de la loi sur les constructions et les installations diverses (L 5 05.01).

Des sanctions administratives ou pénales peuvent être infligées aux contrevenants aux dispositions légales et réglementaires précitées (art. 18 et 19 LaLPE). Des mesures administratives (interdiction d'exploiter, assainissement) peuvent également être prononcées (art. 16 et 17 LaLPE). La législation sur les constructions et les installations diverses est réservée.



Je, soussigné-e,....., certifie que les informations figurant dans le présent formulaire sont exactes.

Lieu:.....Date:..... Signature:.....

Adresse / tampon :

Tél:.....Fax:@ :